



Groupe canadien
d'étude des parlements

Gagnante – Concours national d'essai 2011

**La mise en candidature des femmes aux élections provinciales
néo-brunswickoises en 2010**

Marilyne Gauvreau

Université de Moncton

Le Groupe canadien d'étude des parlements (GCEP), dans le but de favoriser la connaissance et la compréhension des institutions parlementaires canadiennes, parraine annuellement un Concours national d'essai. Les étudiants des collèges et des universités (1^{er} et 2^e cycles) à travers le Canada sont invités, quelle que soit leur spécialisation, à soumettre des essais sur tout sujet relatif au Parlement, aux assemblées législatives ou aux législateurs. On peut consulter les essais gagnants, dans les deux langues officielles, sur le site Web du GCEP. Les points de vue et les opinions qui y figurent sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux du GCEP.

Essai

Introduction

« La femme a le droit de monter à l'échafaud; elle doit avoir également celui de monter à la tribune »¹, citation célèbre de l'article X de *la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* empruntée à Olympe de Gouges, militante politique et précurseure (nom qui ne s'accorde pas au féminin, mais qui selon moi mérite un –e) du mouvement féministe durant la période de la Révolution française. Animées par un désir de changement pour un avenir équitable, ces femmes activistes, dont fait partie Madame de Gouges et bien d'autres, ont déclenché une croisade à laquelle le sexe féminin avait pour but d'aboutir à une finalité, soit celle de la représentation des femmes au niveau politique. Il ne faut pas dénier aussi le dévouement à la cause féministe auquel certains hommes ont pris part à cette époque, tels que Poullain de la Barre, Condorcet, etc. En se référant aux grandes contributrices et contributeurs de l'égalité des sexes du siècle des Lumières, il est intéressant d'analyser le chemin parcouru jusqu'à présent au niveau de la libéralisation du statut de la femme.

Bien qu'il soit évident que les femmes ont réussi à obtenir plus de droits et de visibilité qu'autrefois, il reste encore du chemin à faire et essentiellement sur le plan politique. La majorité des pays ainsi que ses composantes territoriales se trouvent confrontés à cette problématique de la sous-représentation des femmes dans l'appareil politique. Alors, il sera question d'aborder ce thème dans cette recherche. Mais, d'où est venu cet intérêt pour les femmes en politique au niveau provincial ? Tout juste avant le début de la session universitaire, c'est en regardant les affiches publicitaires des candidat(e)s sur la route qu'un ébahissement m'envahit. En votant pour la première fois aux élections provinciales du Nouveau-Brunswick en septembre 2010, j'étais surprise à quel point il y avait davantage de femmes qui se portaient candidates à ces élections comparativement aux précédentes. Alors, c'est à partir de ce fait

¹Paul Noack, *La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, 1993 ; in Shannon Hartigan, Réa McKay et Marie-Thérèse Séguin, *Femmes et Pouvoir : Réflexions autour d'Olympe de Gouges*, Moncton, 1995, p.280.

qu'une curiosité s'est installée en moi et qui m'a poussée à élargir mes connaissances sur la représentation de la gent féminine en politique au niveau provincial. Précisément, l'objectif est de découvrir les raisons principales pour lesquelles plus de femmes se sont présentées candidates à ces élections-ci. Dans la prochaine partie, l'univers de la question sera abordé dans la problématique pour définir les limites qui se sont imposées à ma recherche tout en y apportant divers éléments qui enrichiront le contexte.

Problématique

En me penchant sur le cas des élections néo-brunswickoises qui ont eu lieu le 27 septembre 2010, un fait m'a énormément surpris à la fin août lorsque j'ai vu le nombre de candidates qui se présentaient à ces élections. Ma réaction a été la suivante : « Pourquoi y a-t-il autant de femmes qui ont soumis leur mise en candidature à cette élection-ci comparativement aux élections précédentes ? » Événement surprenant, 71 des 236 candidats aux élections provinciales du Nouveau-Brunswick étaient des femmes, soit environ 30%². Alors, voici ma question de recherche élaborée avec concision : « Quelles sont les causes principales à l'origine de l'augmentation de la mise en candidature des femmes aux élections provinciales néo-brunswickoises en 2010 ? » De fait, cette augmentation peut dépendre de plusieurs éléments.

En explorant quelques auteur(e)s qui ont étudié la problématique de la représentation politique du sexe féminin, il est possible de tirer certaines réflexions. Comme l'a constaté Maurice Duverger dans son ouvrage *La participation des femmes à la vie politique*, le nombre de candidatures féminines et l'élection de celles-ci dépend du degré d'ouverture des partis politiques (leur position dans le scrutin de liste, la mise en candidature dans une circonscription sûre).³ Contrairement à la perspective institutionnelle de Duverger, Mariette Sineau se consacre davantage sur l'explication des motivations chez les femmes qui se lancent en politique : innovation, passion, l'importance des programmes sociaux, etc. À son avis, elle conçoit que la libéralisation du comportement féminin a été conduite par la conciliation des

² Jean-Mari Pitre, « Plus de femmes que jamais sont candidates au N.-B. – Il y a toutefois encore beaucoup de place à l'amélioration », *l'Acadie Nouvelle*, Caraquet, 9 septembre 2010, p.3.

³ Maurice Duverger, *La participation des femmes à la vie politique*, l'UNESCO, Paris, 1955, pp.77-79.

tâches divisées entre la sphère privée et la sphère publique, condition *sine qua non* reliée à l'intérêt des femmes à se lancer en politique.⁴ Tout en étant présentes à un degré minimal sur la scène du pouvoir, il faudrait qu'elles soient d'autant plus nombreuses pour qu'elles puissent changer réellement la manière de faire en travaillant de pair avec les hommes. Dans le même champ d'horizon motivationnel, Manon Tremblay constate que les politiciennes sont intéressées par des questions d'ordre éthique. Leurs valeurs se situent à gauche dans l'échelle idéologique, ce qui les pousse à se présenter pour des partis politiques plutôt réformistes.⁵ Sous une autre perspective quelque peu différente des deux précédentes, Anne Décerf et Marie-Thérèse Séguin mettent en relief le concept d'identité avec l'exercice du pouvoir féminin dans le contexte de la communauté acadienne. D'une part, elles constatent que les femmes ont été encouragées à exercer une forme de pouvoir par leurs pères étant donné que ceux-ci ont occupé auparavant des responsabilités politiques en Acadie. D'autre part, les femmes d'influence ont tendance à contrôler la dynamique entre collègues de travail via l'entremise des valeurs qui ont été transmises par la mère.⁶

Pour ne nommer que ces auteur(e)s, des regroupements politiques ont aussi étudié ce phénomène d'un point de vue plus spécifique à ma question de recherche, soit le Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick. Par la publication d'un recueil de textes sur la présence des femmes à l'Assemblée législative provinciale (mai 2010), le CCCF a rédigé une section à propos des mesures incitatives à adopter pour augmenter le nombre de femmes au sein de cette instance représentative. Cette partie demeure très pertinente en relation avec les interrogations soulevées en lien avec les motifs incitant les femmes à faire carrière en politique. De plus, le rapport final de la Commission sur la démocratie législative au Nouveau-Brunswick sera un outil important concernant l'étude de cas effectué au niveau de l'établissement d'élections générales provinciales à une date fixe. Pour une première fois, cette élection-ci mettait en vigueur cette nouvelle réforme électorale. Les effets de cette mutation

⁴ Mariette Sineau, *Des femmes en politique*, Economica, Paris, 1988, p.169.

⁵ Manon Tremblay, *100 questions sur les femmes et la politique*, Remue-ménage, Montréal, 2008, p. 203

⁶ Anne Décerf et Marie-Thérèse Séguin, sous la direction de Shannon Hartigan, Réa McKay et Marie-Thérèse Séguin, « Quand les femmes s'intéressent à l'exercice du pouvoir en Acadie », *Femmes et pouvoir : réflexions autour d'Olympe de Gouges*, Éditions d'Acadie, Moncton, 1995, p.267

auront certainement un impact sur la mise en candidature des femmes. À partir des connaissances recueillies à travers les ouvrages cités précédemment, il apparaît pertinent que la recherche sera orientée vers deux types d'approches spécifiques : l'une institutionnelle et l'autre plutôt axée sur les motivations et les représentations des acteurs.

Afin de collecter les informations essentielles et cohérentes pour répondre à ma question de recherche, deux techniques de cueillette de données ont été retenues, soient la revue de littérature et les entretiens semi-structurés. La première vise tout d'abord à faire l'analyse de contenu de certains documents jugés importants à la construction de mes arguments. Ainsi, les références littéraires utilisées sont tirées des livres traitant de la représentation politique des femmes en Occident et, dans certains cas, en Acadie, des articles de journaux sur les élections provinciales du Nouveau-Brunswick en septembre dernier, un recueil de textes publié par le Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick, les sites web officiels des partis politiques provinciaux ainsi que celui d'Élections NB et le rapport final de la Commission sur la démocratie législative de la province. En constatant la variété des sources intellectuelles, on s'aperçoit qu'il est difficile de ne choisir qu'un seul de ces écrits pour développer les arguments étant donné que la question de recherche à ce moment-ci est assez actuelle. Par contre, on peut enrichir le contenu d'une recherche en juxtaposant divers éléments en provenance de différents documents dans un contexte d'interdépendance. Donc, c'est pour cette raison que nous devons élargir nos horizons afin que l'argumentation soit d'une qualité irréprochable.

La deuxième technique de cueillette de données consiste à effectuer des entretiens qualitatifs avec des candidates qui se sont présentées pour différents partis. L'objectif était d'entrer en contact avec quatre candidates en raison des quatre partis politiques qui ont obtenu près de 5% et plus du vote populaire au Nouveau-Brunswick (PL, PC, NPD et PV). Sur une période d'un mois, quatre entretiens ont été effectués avec des candidates en provenance de quatre partis différents et de régions diverses afin que les données soient les plus représentatives possibles. Étant âgées de 50 à 65 ans, les candidates sont francophones. Trois d'entre elles proviennent de régions urbaines et l'une d'elle en provenance d'une région rurale.

Afin de préserver la confidentialité des interviewées, l'utilisation de noms fictifs s'avèrera nécessaire. Voici les noms auxquels nous ferons référence au cours du développement: Gabrielle, Élise, Audrey et Pauline. En effet, les critères de choix de l'échantillon ont été aussi influencés par le profil sociologique et politique des candidates. Également, la structuration de mes questions était assez flexible pour permettre aux femmes de discuter sans être trop contraintes tout en abordant les indicateurs sélectionnés afin que les réponses demeurent appropriées à ma recherche.

Hypothèse

Nous pensons que l'augmentation de la mise en candidature des femmes aux élections provinciales du Nouveau-Brunswick en 2010 n'est pas due à un seul facteur, mais plutôt à une interdépendance multifactorielle. En effet, nous pensons que les femmes se sont présentées candidates à ces élections provinciales de manière croissante pour plusieurs raisons principales. D'une part, les mécanismes institutionnels ont sûrement joué un rôle important au niveau de la conjoncture incitative et, d'autre part, le corpus motivationnel de la femme influencera tout probablement ses ambitions politiques.

Indicateurs

Ce projet de recherche sera structuré en fonction des six indicateurs énoncés ci-dessous. Premièrement, les mesures prises par les partis politiques et deuxièmement, par les organisations féministes, ont probablement incités les femmes à se porter candidates à ces élections-ci. Troisièmement, la réforme électorale d'une élection provinciale à date fixe proposée par la Commission sur la démocratie législative en 2005 et adoptée en 2007 a sûrement eu des effets positifs en ce qui a trait au recrutement des candidates par les partis politiques ainsi que sur le choix réfléchi de la personne à se porter candidate. Quatrièmement, l'apparition de deux nouveaux tiers partis sur la scène provinciale, le Parti Vert en juillet 2008 et l'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick en mai 2010, peut être une autre raison pour laquelle les femmes ont voulu se présenter en plus grand nombre pour ces partis en raison de la diversité des idéaux politiques. Cinquièmement, les motivations personnelles des candidates

demeurent un critère important à étudier pour comprendre les raisons pour lesquelles elles ont un intérêt envers l'exercice du pouvoir. Sixièmement, les représentations sexuées en politique influencent certainement le comportement des femmes à se lancer sur les scènes du pouvoir.

Développement

1- Mesures prises par les partis politiques

En raison de leur processus de mise en candidature, les partis politiques sont les vrais gardiens de la composition de l'Assemblée législative. Tout comme l'a démontré les recherches effectuées par le CCCF ainsi que les recommandations du rapport final de la Commission sur la démocratie législative au Nouveau-Brunswick, « il faut examiner le processus de mise en candidature des partis à titre d'obstacle le plus important, en-dehors du système électoral en tant que tel ».⁷ De ce fait, l'attitude et la culture du parti sont des facteurs qui peuvent encourager les femmes à se présenter pour telle formation politique et elles ont d'autant plus de chance à remporter le congrès de mise en candidature par cette ouverture d'esprit. Bien que quelques stratégies (incitatifs financiers aux partis, encouragement, sensibilisation et élections à date fixe) aient été proposées par le CCCF pour encourager les partis politiques à faire plus de place aux femmes quand vient le temps de la mise en candidature, seulement l'une d'elles a été institutionnellement mise en vigueur, soit celle de l'établissement d'élections générales à date fixe. Toutefois, deux partis politiques ont fait preuve d'innovation au cours des dernières années. En se basant sur les politiques fédérales néo-démocrates sur l'équité des genres élaborées dans leur constitution, le NPD de la province a adopté, lui aussi, une politique visant l'égalité dans les mises en candidatures qui n'est toutefois pas incluse dans leur programme.⁸ Contrairement à l'institutionnalisation d'un plan d'action sur l'égalité des sexes, le Parti libéral a, pour sa part, mis en place avec la Commission libérale féminine le fonds Tony-Barry qui incite les femmes à s'impliquer dans le processus politique et récompense celles qui se sont démarquées par leur dévouement à la cause publique. Comme l'a mentionné Audrée

⁷ Rapport final, Commission sur la démocratie législative, Nouveau-Brunswick, 2005, p.114.
www.gnb.ca/0100/FinalReport-f.pdf

⁸ Jean-Mari Pitre, *op.cit.*, p.3.

lors de notre entretien, elle affirme que les femmes sont très bien accueillies au sein du parti. Il y a d'ailleurs une équipe au sein du Parti libéral qui s'occupe essentiellement du recrutement des femmes. « Des efforts intenses aux élections précédentes ont été réalisés au niveau de la recherche pour inclure les femmes à l'intérieur du parti »⁹. Toutefois, elle croit que les femmes doivent être convaincues d'elles-mêmes pour entrer dans la sphère politique et ce ne sont pas les mesures qui feront la différence.

Dans une autre perspective, toutes les candidates interrogées adoptent le même point de vue en ce qui concerne l'ouverture des partis politiques. Elles s'accordent en disant que leur formation politique a fait du progrès en les sensibilisant davantage à se porter candidates aux élections. Or, plusieurs d'entre elles affirment que les jeunes femmes se présentant aux élections n'avaient pas tellement d'encadrement de la part des cadres du parti au niveau de la gestion du travail et de la famille. D'ailleurs, on remarque la tendance qu'il y a de plus en plus de jeunes femmes d'années en années qui démontrent leur intérêt à la chose politique. Bien que l'on remarque certaines avancées, il reste encore du travail à faire par les partis politiques pour encourager et sensibiliser les femmes à se présenter en politique sous leur bannière. Pour améliorer la donne actuelle vers un avenir meilleur, les candidates interviewées croient qu'il faudrait mettre en place des mesures incitatives qui feraient en sorte de promouvoir l'attrait de la vie politique. Par exemple, les partis politiques pourraient attirer plus de femmes en mettant l'accent sur la vie familiale dans l'espace politique. De plus, le mentorat en politique serait une autre solution à mettre en place pour encourager les femmes à se porter candidates. Il faut promouvoir les valeurs féminines tout en tenant compte aussi de celles masculines au sein de cet espace afin qu'il soit plus accessible à toutes et à tous. Alors, voyons quelles ont été les mesures entreprises par les organisations féministes dans le but de sensibiliser, d'encourager et d'accroître la présence des femmes dans les instances politiques.

2- Mesures prises par les organisations féministes

⁹ Résumé interview Audrée, question 3.

Tout d'abord, il convient d'aborder une organisation féministe qui est toute particulière et la plus importante dans la défense et le support des femmes en politique. En effet, le Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick (CCCF) est « un organisme créé par une loi provinciale ayant le mandat de conseiller le gouvernement et de porter à l'attention du public les questions qui préoccupent les femmes ». ¹⁰ Par diverses publications et réunions publiques sur le sujet de la sous-représentation des femmes en politique, on constate que ce groupe social accorde beaucoup d'importance à cet enjeu au cours des dernières années. D'ailleurs, un recueil de textes sur les femmes à l'Assemblée législative a été publié en mai 2010 où une section traite essentiellement de la question des mesures à adopter, tant au niveau individuel qu'institutionnel, pour promouvoir la participation du sexe féminin sur la scène politique. On y retrouve plusieurs outils pour les femmes désirant s'informer sur une base personnelle avant de se lancer sur la scène du pouvoir : un cours en direct sur le web, des enregistrements audio, des documents audiovisuels et des trousseaux électoraux ou guides politiques. ¹¹ Au niveau institutionnel, l'organisation recommande plusieurs solutions à entreprendre par les partis politiques et le gouvernement. Néanmoins, la question de la mise en candidature des femmes se rapporte d'autant plus aux stratégies apportées par les partis où l'on recommande qu'ils institutionnalisent le processus de recherche des candidates potentielles en améliorant la diversité, qu'ils établissent un système de quotas et qu'ils encaissent une récompense financière pour celles qui se font nommer comme candidates du parti en question.

En ce qui concerne les entrevues menées, seulement une candidate a affirmé que les organismes de la condition féminine aux niveaux régional et provincial l'ont aidé dans son cheminement politique tout en la sensibilisant aux enjeux actuels. Pour leur part, les autres femmes sont convaincues que leur expérience en tant qu'activiste et militante de longue date croient que leur décision relevait plutôt d'une passion personnelle pour la chose politique. Bien qu'elles admettent que certains groupes les ont encouragées, elles croient que ce ne sont pas

¹⁰ CCCF, *Les femmes à l'Assemblée – Un recueil de textes portant sur les femmes et l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick*, Fredericton, 2010, Table des matières.

¹¹ *Ibid*, pp.24-25.

ces organisations en tant que telles qui ont fait pencher la balance. En effet, elles sont plutôt persuadées que leur passé et leur entourage ont joué un rôle primordial lorsque venait le temps de se lancer en campagne électorale. À titre d'exemple, Gabrielle estime que l'expérience de son frère en politique fédérale est devenue une sorte de référence et il était perçu comme un mentor lorsqu'elle entreprenait ses démarches pour faire sa place au sein du Parti conservateur.¹² Alors, si les mesures prises par les organisations féministes ont plus ou moins influencé les femmes à se porter candidates à ces élections-ci, il convient de regarder les prochains aspects institutionnels, dont celui sur la mise en place d'une date fixe pour les élections générales provinciales.

3- Élections à date fixe

Lorsque la Commission sur la démocratie législative du Nouveau-Brunswick a déposé son rapport final en 2005, elle avait pour mandat « d'examiner la possibilité d'établir des dates d'élection fixes pour les élections générales provinciales, tout en proposant une date d'élection fixe et des directives adaptées à notre province, et formuler des recommandations à cet effet ».¹³ À partir d'une lecture du rapport final plus précisément sur cette section, on constate deux avantages particuliers pour les femmes advenant l'établissement d'élections provinciales à date fixe. Premièrement, cette nouvelle initiative permettrait aux citoyens et citoyennes qui n'ont pas les ressources financières désirées ou le temps nécessaire de commencer à mobiliser leurs arrangements afin de pouvoir se présenter aux élections. Deuxièmement, en connaissant la date exacte de l'élection provinciale, « les partis politiques seraient mieux à même d'attirer des candidates et des candidats qualifiés qui, en sachant qu'ils peuvent mieux planifier leur carrière et leur vie personnelle grâce à la certitude qu'apporterait une date d'élection fixe, seraient plus disposés à siéger comme députés et députées ».¹⁴ Par l'entremise de cette nouvelle disposition institutionnelle, les femmes se retrouveraient dans une position avantageuse étant donné qu'elles seraient mieux en mesure de planifier à long terme leurs convictions et les appliquer

¹² Résumé interview Gabrielle, question 4.

¹³ Rapport final, Commission sur la démocratie législative du Nouveau- Brunswick, *op.cit.*, p.65

¹⁴ *Ibid*, p.67

ainsi que de concilier leur vie familiale à celle politique. Le sentiment d'incertitude qu'elles éprouvent quant à la politique serait ainsi réduit.

Lorsque les candidates furent interrogées sur cette question de l'élection à date fixe, la majorité d'entre elles s'accordaient pour dire que cette nouveauté leur avait permis de se préparer longtemps d'avance, ce qui leur permettait de s'informer des procédures électorales et d'établir un réseau de contacts. Par contre, l'une des candidates interviewées, Élise, défend l'idée selon laquelle elle s'est présentée à ces élections en raison des événements politiques qui se sont déroulés durant les dernières années, notamment la vente d'Énergie Nouveau-Brunswick et le lien étroit entre le gouvernement et l'empire Irving.¹⁵ En regardant le côté associatif à un parti politique quelconque auquel les femmes se sont ralliées, aucune d'entre elles affirment que les élections à date fixe leur ont servi à choisir leur formation politique. Le choix de leur alliance politique était déterminé bien à l'avance pour plusieurs raisons, telles que la perspective familiale, leurs valeurs ou leurs convictions, les contacts et bien d'autres. Toutefois, nous reviendrons sur ce point plus loin au cours de l'analyse. Ainsi, on constate que les élections générales provinciales à date fixe ont eu des effets bénéfiques étant donné que c'était la première fois que les candidates et les candidats pouvaient se préparer nettement à l'avance pour faire leur choix ainsi que pour lancer leur campagne électorale de manière efficace. On voit d'autant plus qu'il y a davantage de femmes qui se sont portées candidates à ces élections-ci, soit 30% du nombre total des candidats, comparativement aux suffrages précédents où le dernier plus grand pourcentage de candidates avait atteint la barre du 24% en 1999.¹⁶ Bien que l'on considère cet enjeu positif comme étant l'une des causes principales à l'augmentation de la mise en candidature des femmes, il serait nécessaire de se pencher sur un autre facteur institutionnel. Dans la prochaine section, il sera question d'aborder la diversité des partis politiques qui étaient présents sur la scène électorale à cette élection. Deux partis émergents ont frayé leur chemin et il conviendra d'en étudier l'impact au niveau de la représentation politique des femmes.

¹⁵ Résumé interview Élise, question 6.

¹⁶ CCCF, *op.cit*, p.17.

4- L'émergence de nouveaux partis politiques

Avec l'apparition de deux nouveaux partis politiques pendant ces élections-ci, on peut tirer différents constats. Le Parti vert (juillet 2008) et l'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick (mai 2010) sont les tiers-partis qui ont fait leur émergence sur la scène électorale. Toutefois, nous ne nous attarderons pas sur le cas de l'Alliance étant un cas très récent et n'ayant mené aucune entrevue avec l'une de leurs candidates. Ayant mis beaucoup d'efforts pour recruter des femmes au sein de son parti, l'instance du Parti vert a réussi à présenter « 23 femmes parmi 51 de ses candidats, soit une proportion de 42 % ». ¹⁷ D'ailleurs, c'est le parti politique qui a eu la plus grande performance en termes de présence féminine tout juste devant le Parti néo-démocrate avec 18 candidates. Comme l'a mentionné Maurice Duverger, « la variation la plus importante du nombre de candidatures féminines concerne la nature des partis politiques. Deux catégories de partis semblent favoriser les candidatures féminines : les partis de gauche (socialistes et communistes) d'un côté, les partis chrétiens de l'autre ». ¹⁸ Les partis chrétiens demeurent moins crédibles étant donné qu'il y en ait aucun au Nouveau-Brunswick. Or, ce qui est intéressant demeure dans le fait que les deux partis politiques ayant des idéaux plus orientés vers des valeurs sociales de gauche (PV et NPD) sont ceux qui ont recruté le plus de femmes. Bien que les cadres de ces partis n'aient pas établi de mesures institutionnelles officielles pour inciter le corpus féminin à se présenter sous leur bannière, on peut néanmoins établir une corrélation entre les idéaux du parti avec les valeurs auxquelles les femmes se rattachent le plus.

En tenant compte des réponses soulevées à l'une de mes dix questions posées aux sujets interviewées, « Croyez-vous que la pluralité des tiers-partis (NPD, Parti Vert, Alliance des gens du N.-B) ont aidé à l'augmentation de la mise en candidature des femmes aux élections de septembre passé ? » ¹⁹, elles répondent en grande majorité, avec optimisme, que la nouvelle conjoncture offre des opportunités diverses. Par contre, une des candidates croient que les

¹⁷ Jean-Mari Pitre, *op.cit*, p.3

¹⁸ Maurice Duverger, *op.cit*, p.82

¹⁹ Questionnaire entrevue

tiers-partis n'ont pas vraiment un rôle important en ce qui concerne l'attrait des femmes à se lancer en politique. Gabrielle répond à la question posée ci-dessus : « Personnellement, je ne pense pas que cela a changé la donne. La femme se libère de plus en plus des tâches, des obligations du mari, avance vers un avenir qui répond plus à ses besoins ». ²⁰ Selon elle, c'est plutôt une question de la libéralisation de la femme qui doit être mise en cause pour expliquer le phénomène. Quoique cette candidate adopte un point de vue différent des autres, il faut mentionner que les trois autres sujets considèrent que l'apparition des tiers-partis offre plus de choix. De plus, leurs idéaux se rallient beaucoup plus à la philosophie féminine. La variété de partis politiques reflète la démocratie au sein d'un espace territorial déterminé. Un fait étonnant est venu éclairer ma recherche en ce qui concerne l'intérêt des candidates des tiers-partis. Les deux candidates qui sont présentées pour le Parti vert et le NPD avouent qu'elles n'avaient pas pour but premier d'être élues. Comme l'a mentionné Pauline lors de notre entrevue, candidate du Parti vert, « la population néo-brunswickoise est amorphe sur les nouvelles idées. On n'avait pas tellement de moyens. On a de la misère à s'imaginer pour voter pour les tiers-partis. Également, nous n'avons pas mené une grosse campagne comparativement aux autres partis politiques ». ²¹ À travers tous les facteurs institutionnels élaborés jusqu'à maintenant ayant eu des effets considérables sur l'augmentation de la mise en candidature des femmes aux élections provinciales en septembre, il est maintenant temps d'aborder la question sous un autre angle, soit celui relevant de la perspective motivationnelle et des représentations.

5- Les motivations personnelles

« Dans les sociétés modernes comme dans les sociétés traditionnelles, il est un fait que la femme âgée hors de la période reproductive est beaucoup moins soumise au contrôle masculin et peut alors accéder à des fonctions jusqu'alors interdites ». ²² En effet, on constate que la plupart des femmes qui se sont présentées sur la scène politique sont âgées dans la

²⁰ Résumé interview Gabrielle, question 8.

²¹ Résumé interview Pauline, question 9.

²² Mariette Sineau, *op.cit*, p.49.

quarantaine et plus. Étant donné qu'elles ont fini d'élever leurs enfants, elles peuvent dès lors se consacrer à des tâches qui demandent plus de leur temps. On remarque d'autant plus que le niveau de formation ainsi que le milieu social influencent le parcours professionnel d'une femme. Toutes les candidates interrogées ont poursuivi des études universitaires de premier et de deuxième cycle, sauf l'une d'entre elles. D'ailleurs, Manon Tremblay a notamment relevé le fait que les politiciennes sont plus scolarisées que leurs collègues féminines et elles font parties de l'élite.²³ Alors, il ne faut pas s'étonner si la majorité des femmes qui se sont présentées candidates à ces élections avaient un profil qui comportait un bagage professionnel acquis de longue date ainsi qu'un parcours postsecondaire davantage développé comparativement à la moyenne des citoyennes en tant que telle.

Sous une autre perspective, un autre constat peut être élaboré. Le concept d'identité est souvent mis en relief avec l'occupation d'un poste de pouvoir par une femme. Est-ce que la femme dans une telle situation a plus tendance à s'identifier à son père ou à sa mère ? À travers la lecture d'un texte portant sur l'exercice du pouvoir par les femmes en Acadie, Anne Décerf et Marie-Thérèse Séguin arrivent à des conclusions plutôt convaincantes. D'une part, les auteures constatent que les femmes ont été encouragées à exercer une forme de pouvoir par leur père étant donné l'implication de celui-ci dans la communauté acadienne peu importe le degré d'importance. D'autre part, la manière dont les femmes contrôlent la dynamique entre collègues de travail est d'autant plus influencée par les valeurs qui ont été transmises par la mère.²⁴ En se référant aux entrevues menées, il était évident de remarquer que toutes les candidates ont été influencées par le milieu familial et notamment par leur père et l'un de leurs frères. Lorsque la question suivante a été posée aux quatre candidates, « vous souvenez-vous de ce qui vous a amené à vous intéresser à la politique ? »²⁵, elles ont toutes répondu que leur passé familial a eu une très grande importance au niveau de leur intérêt pour la politique. Dans le cas d'Audrée, elle affirme que « sa famille a toujours été impliquée dans la politique. Son père était conseiller municipal et il s'est énormément investi dans le Parti libéral à l'époque ».

²³ Manon Tremblay, *op.cit.*, p.199

²⁴ Anne Décerf et Marie-Thérèse Séguin, *op.cit.*, p.267.

²⁵ Questionnaire entrevue

²⁶ Concernant l'expérience qu'ont eu leurs frères sur la scène politique, deux candidates croient que ces avènements leur ont donné la piquûre à elles aussi de se lancer en politique. Leurs frères ont joué un rôle de mentor auprès d'elles afin de les diriger dans la bonne direction en leur donnant des conseils ainsi qu'en les référant à des contacts clés dans l'organisation politique.

En abordant plus spécifiquement les objectifs que se sont fixées les candidates, on peut tirer différents constats. Animées par un désir de changer la manière actuelle de faire la politique, elles se sont intéressées plutôt à des dossiers qui touchent les domaines sociaux. Deux candidates (Parti vert et Parti conservateur) veulent s'investir au niveau de la pauvreté, de l'alphabétisation, du vieillissement de la population ainsi que l'accommodation des personnes à besoins spéciaux. Du côté du NPD, la candidate néo-démocrate avoue que ces deux grandes priorités demeurent la préservation des corporations de la Couronne (frustration vis-à-vis de l'approche néo-libérale qu'a adoptée le Parti libéral avec la débâcle d'Énergie NB) et la mise en place d'une loi sur l'équité salariale pour l'ensemble de la population néo-brunswickoise. Finalement, la candidate libérale démontre un intérêt particulier sur les dossiers du développement régional. « Il devrait y avoir des contacts plus étroits entre le municipal et le provincial en lien avec les affaires et le développement économique »²⁷. Il faut mentionner qu'Audrée n'a pas perdu courage étant donné que c'était la deuxième fois qu'elle se présentait aux élections provinciales sous la bannière du Parti libéral. Ayant passé à travers les diverses perspectives à propos des motivations des candidates, il est maintenant temps d'aborder le dernier indicateur sur les représentations reliées au sexe dans le contexte politique. Nous verrons comment ce concept peut influencer le comportement des femmes qui veulent se lancer en politique.

6- Les représentations reliées au sexe

²⁶ Résumé interview Audrée, question 1.

²⁷ Résumé interview Audrée, question 2.

En reprenant le titre d'un chapitre du livre de Mariette Sineau, *Des femmes en politique*, l'altérité au quotidien est devenue une réalité changeante.²⁸ Dans le monde actuel dans lequel nous vivons, bien des changements se sont effectués en ce qui a trait à la libéralisation du statut de la femme essentiellement dans les États de droit. La femme est en mesure de s'exprimer de la façon qu'elle le désire avec tous les mécanismes qui existent dans l'espace public. Toutefois, on remarque qu'il est parfois difficile de surmonter les barrières des représentations que l'on se bâtit d'une autre personne en se basant sur les valeurs sexuées. Dans un domaine traditionnellement masculin, la situation est davantage complexe pour les femmes qui veulent se démarquer en politique. « C'est un fait maintes fois souligné que pour réussir en politique, une femme doit rassurer. Mariée, mère de famille, elle est normale, sécurisante, conforme à ce que l'on attend d'une femme ».²⁹ Ainsi, il y a ce sentiment de prouesse que les femmes doivent souvent effectuer afin de démontrer à l'autre sexe de quoi elle est capable. D'ailleurs, Gabrielle a également relevé ce phénomène lorsqu'elle travaillait avec son groupe de soutien qui était composé majoritairement d'hommes. Elle constata qu'un certain degré de méfiance régnait au tout début dans l'atmosphère quand venait le temps de travailler en équipe. Elle a dû leur démontrer son caractère et ses compétences. À partir de cet instant, une confiance solide s'est bâtie. De plus, on entend régulièrement le mythe selon lequel les femmes en politique auraient tendance à vouloir agir comme des hommes, c'est-à-dire qu'elles renonceraient à leurs valeurs et à leurs manières propres de faire les choses. Or, il s'avère que le «deuxième sexe» ne veut pas se fusionner à la suprématie mâle si on se fie aux réponses reçues de la part des candidates interviewées. Comme le mentionne Pauline, « les femmes ne veulent pas devenir des hommes en faisant de la politique. On doit valoriser les valeurs féminines tout en les conjuguant avec celles masculines ».³⁰ En effet, on remarque que cette problématique des sexes est loin d'être réglée. Néanmoins, il ne faut pas se laisser embarquer dans le bateau d'un discours anti-féministe venant des hommes parce qu'il y en a

²⁸ Mariette Sineau, *op.cit.*, p.47

²⁹ Mariette Sineau, *op.cit.*, p.57

³⁰ Résumé interview Pauline, question 11.

certaines d'entre eux qui représentent les intérêts des femmes et qui sont conscients de la différence qui existe entre les sexes.

Dans une lignée plus précise, on entend régulièrement, de la part des femmes, la critique de l'ambition masculine en politique. « En politique comme dans la vie professionnelle, le carriérisme est finalement la plus courante des pratiques chez les hommes. (...) L'aspect le plus déplaisant de la vie politique se situe pour elles dans cette espèce de violence inhérente à la lutte pour le pouvoir, et à la concurrence pour les postes ». ³¹ De ce fait, Élise a notamment soulevé ce phénomène lorsqu'elle dit que « plusieurs femmes ont donné leur nom pour marquer leur présence au sein des tiers-partis, mais non pour gagner, contrairement aux hommes qui se présentent ayant la conviction de gagner ». ³² Avec tous ces exemples concrets, on s'aperçoit qu'il y a bel et bien une différence entre le comportement des politiciens et les politiciennes. Ayant énoncé et expliqué les indicateurs présentés au tout début, il convient dès l'instant d'affirmer ou infirmer mon hypothèse selon l'analyse effectuée du phénomène. Alors, voyons ce qui résulte de ces réflexions.

Affirmation ou infirmation de l'hypothèse

Après avoir passé des entrevues avec quatre candidates de différents partis politiques ainsi qu'après avoir lu énormément sur le sujet de la représentation politique des femmes, nous pouvons tirer quelques constats. Premièrement, l'hypothèse posée au départ du projet est tout à fait pertinente. L'augmentation de la mise en candidature des femmes aux élections provinciales du Nouveau-Brunswick est le résultat de plusieurs facteurs mis en relation les uns avec les autres. En étudiant la question sous l'angle institutionnel ainsi que celui axé sur le comportement des acteurs, il est plus évident de saisir les éléments qui nous intéressent en lien avec notre question de recherche et il nous permet d'explorer deux avenues complètement différentes. Pour répondre à cette problématique, il demeure sincèrement difficile de déterminer la seule cause principale à cette hausse de mise en candidature des femmes. Étant donné que cette tendance est nouvelle dans notre province, il est improbable que cet

³¹ Mariette Sineau, *op.cit.*, p.84

³² Résumé interview Élise, question 8.

avènement puisse s'expliquer par un seul principe. Alors, c'est pour cette raison qu'il demeure essentiel d'explorer le plus d'horizons possibles pour en arriver à des conclusions qui sont bien justifiées. Deuxièmement, l'indicateur qui abordait le sujet sur les mesures entreprises par les organisations féministes ne semble pas avoir entraîné d'effets considérables au niveau des candidates interrogées. Est-ce que ces organismes sont efficaces ou bien ce sont les citoyennes qui ne sont pas assez sensibilisées à ce genre de regroupement ? Nous aurions pu approfondir cette tendance, mais il était de mon devoir de rester sur la bonne voie de ma problématique pour ne pas trop m'éloigner. Alors, cet indicateur demeure plus ou moins crédible comme cause principale à l'explication de la plus forte proportion de candidates dans l'histoire du Nouveau-Brunswick. Troisièmement, il aurait été intéressant de voir une comparaison entre les autres provinces canadiennes en regardant les recherches effectuées sur ce sujet. La culture politique est différente d'un espace géographique à un autre, ce qui peut expliquer l'avancée en cette matière de quelques provinces comme le Québec, la Colombie-Britannique et bien d'autres. Or, cette perspective pourrait être utilisée pour un futur projet de recherche d'un point de vue plutôt comparatif. En parcourant ces trois dimensions, nous affirmons l'hypothèse énoncée au tout début, mais en enlevant la partie sur les mesures entreprises par les organismes féministes étant donné qu'elles ne semblent pas avoir autant incité les femmes à se présenter candidates à ces élections-ci.

Conclusion

En guise de conclusion, le phénomène de l'augmentation de la mise en candidature des femmes aux élections provinciales du Nouveau-Brunswick est essentiellement dû à un rapport de causalité multifactoriel. La dynamique de la conjoncture politique actuelle ainsi que la transgression des valeurs traditionnelles ont donné lieu à l'apparition d'un intérêt croissant de la part des femmes vis-à-vis de la carrière de l'exercice du pouvoir. D'un point de vue institutionnel, on a remarqué que les partis politiques tentent de plus en plus d'encourager les femmes à se présenter sous leur bannière par divers moyens. La plupart du temps l'initiative vient de l'organisation politique fédérale pour l'appliquer par la suite au niveau provincial. Quoi que la sensibilisation à la chose politique des organismes de la condition féminine exercée

auprès des femmes ait eu peu d'influence, il ne faut pas nier les pressions qu'ils ont effectuées sur les instances représentatives. Or, il est dommage qu'il n'y ait pas de programme de mentorat établi officiellement au Nouveau-Brunswick, comme celui qui existe au Québec, soit le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD). L'objectif de cette organisation est « (...) de proposer aux mentores et aux mentorées une base de travail qui puisse guider et baliser une relation mentorale axée sur le développement de la confiance personnelle, d'une perception réaliste de la chose publique et de l'identité politique de l'aspirante candidate »³³. De plus, les élections à date fixe ont contribué à la préparation mentale et logistique des femmes désirant se présenter candidates. Les répercussions positives qui avaient été soulevées dans le rapport final de la Commission sur la démocratie législative du Nouveau-Brunswick ont sensiblement eu lieu au niveau de la mise en candidature des femmes dans le cadre de cette élection. Finalement, la présence de plusieurs tiers-partis a contribué à attirer plus de candidates étant donné la diversité d'idéaux politiques. D'ailleurs, ce sont les tiers-partis de gauche qui ont présenté le plus de candidates.

Sous une autre dimension, le comportement des acteurs ou plutôt des actrices dans ce cas-ci a notamment attiré des femmes à se présenter en politique si on se réfère à leurs sources motivationnelles ainsi qu'aux représentations sexuées relevées précédemment. Le parcours professionnel, le milieu social, l'âge, le désir de changement, l'intérêt pour les domaines sociaux, la persévérance, sont tous des motifs qui interviennent dans la vocation à la chose publique chez une femme. De plus, les représentations jouent un rôle énormément important en ce qui a trait à la consolidation des ambitions féminines. Notons-en quelques-unes : les femmes ne pratiquent pas la politique de la même façon que les hommes, elles dénoncent le discours carriériste des hommes et elles doivent couramment se justifier auprès de ceux-ci pour leur démontrer qu'elles sont capables d'accomplir le travail.

Après avoir analysé les résultats, il convient dès lors d'ouvrir nos horizons. Bien qu'il y ait eu une avancée au niveau de la mise en candidature des femmes aux élections provinciales, il

³³ Martine Blanc et Christine Cuerrier, *Le mentorat en politique auprès des femmes : un mode d'accompagnement prometteur*, Éditions du remue-ménage, Montréal, 2007, p.100.

reste encore du chemin à faire afin d'en arriver à une représentation politique juste du deuxième sexe. Mais, quelles autres mesures devrait-on mettre en place afin d'encourager les femmes à se présenter dans l'arène politique ? Plusieurs personnes croient que la solution se retrouve dans la conjoncture institutionnelle en apportant des modifications au mode de scrutin ou bien en établissant des quotas. Même si on leur facilite la tâche d'entrer en politique, il faut tout d'abord les conscientiser à ce rôle et les convaincre que cet espace leur réserve des bénéfices considérables, tant au niveau professionnel que social.

Bibliographie

Documents et livres

BLANC, Martine et Christine Cuerrier, *Le mentorat en politique auprès des femmes : un mode d'accompagnement prometteur*, Éditions du remue-ménage, Montréal, 2007.

CCCF, *Les femmes à l'Assemblée – Un recueil de textes portant sur les femmes et l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick*, Fredericton, 2010.

DUVERGER, Maurice, *La participation des femmes à la vie politique*, UNESCO, Paris, 1955.

HARTIGAN, Shannon, Réa McKay et Marie-Thérèse Séguin, *Femmes et pouvoir : réflexions autour d'Olympe de Gouges*, Éditions d'Acadie, Moncton, 1995.

PITRE, Jean-Mari, « Plus de femmes que jamais sont candidates au N.-B. – Il y a toutefois encore beaucoup de place à l'amélioration », *l'Acadie Nouvelle*, Caraquet, 9 septembre 2010.

Rapport final de la Commission sur la démocratie législative, Nouveau-Brunswick, 2005.

www.gnb.ca/0100/FinalReport-f.pdf

SINEAU, Mariette, *Des femmes en politique*, Economica, Paris, 1988.

TREMBLAY, Manon, *100 questions sur les femmes et la politique*, Remue-ménage, Montréal, 2008.

Sites web

<http://www.gnb.ca/elections/>

www.nliberal.ca/

<http://www.greenpartynb.ca/fr>

<http://www.pcnb.ca/>

<http://npdnb.ca/>